

COMITE FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

Compte rendu de l'Assemblée générale DU 16 OCTOBRE 2021

Présents (25) Marie-Hélène Blanchet, Jean-Claude Cheynet, Alexis Chrysostalis, Marie-Hélène Congourdeau, Vassa Contouma, Nathalie Delierneux, Vincent Déroche, Jannic Durand, Christian Förstel, Jean-Luc Fournet, Dorota Giovannoni, Jean-Pierre Grélois, Élisabeth Malamut, Sophie Métivier, Andreas Nicolaidès, Catherine Otten, Annick Peters-Custot, Vincent Puech, Ioanna Rapti, Helena Rochard, Jack Roskilly, Guillaume Saint-Guillain, Florence Sampsonis, Georges Sidéris, Alessio Sopracasa.

Représentés à jour de leurs cotisations (13) : Giuseppe Conticello, Nicolas Drocourt, Raul Estanguí Gomez, Catherine Jolivet-Lévy, Michel Kaplan, Anna Lampadaridi, Delphine Lauritzen, Cécile Morrisson, Brigitte Pitarakis, Filippo Ronconi, Jean-Michel Spieser, Giovanni Stranieri, Raphaëlle Ziadé.

Nombre de votants : 38

NB : entre la tenue de notre Assemblée et la rédaction de ce compte rendu, la Secrétaire du CFEB a reçu de Béatrice Caseau, Trésorière de l'AIEB, quelques éléments supplémentaires concernant l'organisation du Congrès de Venise-Padoue (2022) : ils sont signalés en bleu dans ce document (point 7).

La séance est ouverte à 10h24, le quorum étant atteint : sur les 55 membres du Comité à jour de leur cotisation, 38 sont présents ou représentés.

Le Président salue l'Assemblée et remercie particulièrement les membres qui se sont rendus disponibles pour notre réunion, en exprimant le bonheur de se retrouver en présence après les épreuves de la crise sans précédent que nous avons vécue, même si l'évolution des conditions sanitaires ne nous permet pas encore vraiment un retour complet à la normale. Il rappelle que cette Assemblée est, de manière fort inhabituelle, positionnée dans un calendrier décalé par rapport à nos habitudes, puisqu'il était inenvisageable de la réunir en février dernier pour les raisons que tout le monde sait – la consultation électronique de nos membres en mars dernier, pour accepter de nouveaux membres et voter sur la candidature du CFEB au réseau « Antiquité Avenir » ne remplaçant pas nos réunions ordinaires. Le courage de nos membres présents est d'autant plus à souligner que même la perspective d'un verre de l'amitié n'était pas assurée au moment de l'envoi des convocations – mais il pourra avoir lieu en fin de séance.

Il rappelle ensuite que nous poursuivons encore cette année notre exil loin du Collège de France où les travaux ne sont pas encore achevés. En raison, également, d'une reprise des activités en présentiel sans précédent dans toutes les instances, il n'a pas été facile de trouver une salle pour nous réunir. Les auditoriums des musées fonctionnent à plein régime et sont occupés, en particulier celui du Petit palais qui nous a déjà deux fois accueillis par le passé, ou d'autres, tels celui de l'INHA. Heureusement, grâce à l'amitié de Vassa Contouma et de Ioanna Rapti, nous sommes aujourd'hui généreusement accueillis à l'École pratique des Hautes Études dans cette noble salle Gaston Paris. Le Président remercie chaleureusement nos deux collègues et souligne que nous devons avoir quitté la salle avant 13h en raison d'une soutenance de thèse. Il remercie également les deux appariteurs qui nous ont accueillis à notre arrivée pour leur aide dans l'organisation pratique des choses.

Contrairement aux années précédentes, il n'a pas été possible d'organiser une visite après notre Assemblée, mais Vassa Kontouma se propose de piloter, éventuellement dès cet après-midi ou à une date ultérieure à définir avec elle, ceux d'entre nous qui souhaiteraient visiter sous sa houlette l'exposition *1821-1921. Frontières, populations, territoires de la Grèce à travers les cartes de l'Institut français d'études byzantines*, ouverte depuis le 12 octobre et jusqu'au 7 novembre à la Maison de la Grèce rue Mesnil. On rappelle également que l'exposition « Le Papyrus dans tous ses états de Cléopâtre à Clovis » se tient au Collège de France jusqu'au 26 octobre prochain.

Le Président évoque à cette occasion une réflexion en cours sur le principe de réunir les membres du Comité qui le souhaiteraient et seraient disponibles, en-dehors de nos rendez-vous annuels, pour proposer des visites privées des expositions en cours dans la capitale.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée générale de 2020

L'Assemblée n'ayant pas de question, on passe aussitôt au vote, qui conclut à l'approbation à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président

Depuis la réunion physique de notre dernière Assemblée générale, en février 2020, les événements nous ont éloignés de l'atmosphère de long fleuve presque tranquille qui était le décor de la vie de notre Comité malgré les quelques remous de la réunion inter-congrès d'Athènes (2018) qui semblent aujourd'hui bien lointains. Les choses avançaient alors fort bien pour le Congrès d'Istanbul prévu du 23 au 28 août de cette année 2021, malgré quelques inquiétudes qui s'étaient fait jour chez plusieurs d'entre nous. Puis, brusquement, en mars qui suivit notre Assemblée 2020, la pandémie et ses cohortes de confinements, distanciations, masques et congélations d'activités ont fait irruption dans nos vies et, notamment, nos activités collectives. À cet égard, le Président souhaite souligner le travail au quotidien accompli par les membres du Bureau grâce auxquels le Comité français des études byzantines n'a pas cessé de fonctionner durant toute la crise sanitaire.

Le ciel s'est encore assombri, quelques mois plus tard, pour les byzantinistes et pour toute la communauté scientifique internationale. Une infinie tristesse et une évidente indignation nous ont tous saisis, lorsque nous avons appris début juillet 2020 la décision des autorités turques (qui menaçait seulement jusqu'alors), de mettre fin au statut de musée de Sainte-Sophie d'Istanbul, créé en 1934. Le Comité français et l'ensemble des comités nationaux ont immédiatement réagi avec l'Association internationale des Études byzantines. Nos membres ont été tenus au courant de l'évolution de la situation qui a abouti, dès le 16 juillet, à la décision de l'AIEB de délocaliser le Congrès initialement prévu à Istanbul en août 2021 et de le repousser d'un an. Le Comité français n'a pas souhaité, pour toutes sortes de raisons, et comme il s'en est expliqué auprès de vous, candidater pour l'organisation à Paris ou en France du prochain Congrès. Nous reparlerons évidemment de ce prochain Congrès plus avant mais, d'ores-et-déjà, il entraîne de la part du Bureau une demande de prolongation exceptionnelle d'un an, jusqu'en janvier 2023, afin qu'il puisse conduire jusqu'au bout la mission, liée au 24^e Congrès que vous lui avez confiée. Nous discuterons et voterons autour de cette proposition après la fin du rapport moral.

La réunion de ce jour est aussi l'occasion d'évoquer et d'honorer la mémoire de nos collègues disparus depuis la tenue de notre dernière Assemblée générale. Nous avons déploré

la disparition de quatre de nos membres, membres éminents de la communauté des byzantinistes français, mais aussi de la communauté internationale des byzantinistes :

Michel Balivet nous a quittés le 8 décembre 2020. Historien des mondes seldjoukide et ottoman, il était professeur émérite au Département d'études moyen-orientales d'Aix-Marseille Université.

Le 14 janvier 2021, nous apprenons la mort de Jean-Marie Martin, directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste éminent de l'Italie méridionale médiévale et membre fidèle des assemblées de notre Comité, et nous pensons en ce jour avec amitié à son épouse.

Pierre Maraval s'est éteint à Toulouse le 6 mars dernier. Professeur émérite de de l'équipe Antiquité classique et tardive, il était un spécialiste incontesté du christianisme des premiers siècles.

Le 13 avril, Jean-Pierre Arrignon, professeur honoraire des Universités, spécialiste du Moyen Âge slave et de la Russie contemporaine nous a, à son tour, quittés.

Le Président évoque également la mémoire des collègues et correspondants étrangers disparus depuis notre dernière assemblée et, en particulier, de Cyril Mango, Klaus-Peter Matschke à Leipzig, Wolfram Hörandner à Vienne, Dmitri Afinogenov, Boris Fonkich, tous intellectuellement et affectivement si proches de la France.

L'Assemblée, à la demande de son Président, observe une minute de silence.

Avant de passer au point suivant (la demande de prolongation d'un an du Bureau du CFEB), le Président évoque un dernier point relatif au rapport moral : la consultation électronique de l'Assemblée générale, au mois de mars 2021 qui a permis à notre assemblée d'approuver à l'unanimité l'entrée de notre comité dans le réseau « Antiquité-Avenir ». Dans la perspective de l'Assemblée générale d'Antiquité-Avenir à la fin du mois de novembre, qui devra approuver notre candidature, notre secrétaire a été récemment sollicitée pour effectuer, conformément au vœu de notre Assemblée générale, les démarches de candidature : envoi à la Secrétaire d'Antiquité-Avenir des statuts de notre Comité, du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ordinaire (février 2020), et obtention d'un parrainage par deux membres du directoire d'Antiquité-Avenir : THAT (Textes pour l'Histoire de l'Antiquité tardive) et l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire-géographie) qui parrainent donc avec enthousiasme notre candidature dont rien ne permet de penser qu'elle sera rejetée en novembre prochain. Les membres du Comité seront tenus au courant.

Le Président rappelle enfin l'annonce, par la nouvelle Présidente du Musée du Louvre, dès sa prise de fonction, de son souhait de voir naître un département des Arts de Byzance et des chrétiens d'Orient.

Le Président achève son bref rapport moral sur le vœu de pouvoir tenir notre prochaine Assemblée générale, en 2022, à une date plus traditionnelle, dans l'optique du prochain Congrès, qui se rapproche.

3. Proposition de prolongation d'un an du Bureau du CFEB

La proposition qui est faite à l'Assemblée générale vise à faire correspondre le mandat du Bureau au calendrier des Congrès, comme traditionnellement : le report du Congrès d'Istanbul de 2021 à Venise-Padoue en 2022 a déjà provoqué la prolongation du Bureau de l'AIEB d'un an, pour les mêmes raisons. Il a paru logique d'en faire de même pour le CFEB.

Cette proposition ne soulève aucune discussion. La mise au vote conclut à son adoption par l'Assemblée à l'unanimité des votants.

4. Rapport du Trésorier et fixation annuelle de la cotisation (voir annexe jointe)

Le Trésorier commente le document confié aux membres de l'Assemblée, et portant sur pratiquement deux années d'exercice (2020 et 2021). Côté cotisations, on est au-dessous des niveaux habituels, surtout pour 2020. On peut noter l'arrivée (enfin) de la subvention de l'AIEB (500 euros) pour la réfection du site du CFEB en 2017.

Une somme, liée à la publication du mémoire inédit d'habilitation de Ioanna Rapti, figure sur les comptes, comme somme en transit temporaire. Le trésorier souligne par ailleurs que les frais dépensés par le Bureau sont pour la plupart liés aux trajets de la secrétaire pour rejoindre Paris depuis Nantes (réunions de bureau, Assemblée générale). On notera également les frais de régie pour le Petit Palais et les frais de bouche pour le pot de notre dernière Assemblée générale en présence (février 2020). Le Trésorier se réjouit enfin de retrouver une heureuse dépense en 2021 : la subvention traditionnelle pour le colloque annuel de l'Association internationale des Étudiants du monde byzantin (500 euros).

Du fait de ces dépenses peu nombreuses (et peu élevées), nos réserves augmentent : 23400 euros de solde, dont une bonne partie sera évidemment consacrée aux dépenses pour le Congrès de Venise-Padoue. De fait, John Haldon, Président de l'AIEB, a interrogé le Bureau, comme tous les autres comités nationaux, sur la possibilité d'une participation aux frais des jeunes chercheurs participant au Congrès de 2022 : le Président et le trésorier de notre Comité se sont engagés sur une somme d'au moins 10 000 euros.

Il n'y a pas de question particulière.

Le rapport est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité des votants. Puis l'Assemblée vote le quitus au Trésorier à l'unanimité moins une abstention (celle dudit Trésorier).

Pour ce qui est de la cotisation, le Bureau, par la voix du Président, propose de ne pas toucher à son montant (40 €), ce qui suscite, sans surprise, une approbation unanime de l'Assemblée.

5. Élection de nouveaux membres

La Secrétaire présente les quatre candidatures de cette année, qui recoupent deux situations différentes.

La première est celle d'Agnès Lorrain, qui, avec le parrainage de Matthieu Cassin et de Brigitte Mondrain, avait demandé au printemps 2020 à devenir « membre étranger correspondant » du CFEB, comme postdoctorante du FNRS à l'Université de Louvain-la-Neuve, auprès de Jean-Marie Auwers, ce qui lui avait été accordé à l'unanimité par l'Assemblée, consultée par voie électronique. Recrutée désormais au CNRS, et donc en poste dans une institution française, Agnès Lorrain demande logiquement, et toujours sous le patronage de nos deux collègues, à devenir membre de plein droit de notre Comité.

Les trois autres candidatures revêtent une allure plus « classique ». Il s'agit de :

- Magali Coudert, titulaire d'une thèse (soutenue en 2015) sur la nécropole copte du site de el-Deir dans l'oasis égyptienne de Kharga, durant l'Antiquité tardive, et désormais conservatrice du patrimoine en charge d'une partie des collections byzantines au musée du Louvre (depuis mai 2020) avec, comme on sait, la perspective de la création d'un département d'art byzantin et des chrétiens d'Orient au Louvre. Cette candidature est appuyée par des lettres de parrainage de Jannic Durand et de Dorota Giovannoni.

- Carole Hofstetter, titulaire d'un doctorat préparé sous la direction de Brigitte Mondrain et soutenue en janvier 2021 sur *l'Introduction arithmétique de Nicomaque de Gerasa*. Agrégée de Lettres classiques, Madame Hofstetter exerce depuis le mois de septembre 2021 dans

l'enseignement secondaire La candidature de Carole Hofstetter est soutenue par Brigitte Mondrain et Marie Cronier.

- Pierre Charrey, docteur en archéologie de l'Antiquité tardive après avoir soutenu, en avril 2021, une thèse préparée sous la direction de Ioanna Rapti et de Dominique Pieri sous le titre : *Le poids et la croix : Instruments de mesure et représentations du pouvoir dans le commerce byzantin (IVe- VIIIe siècles)*, présente sa candidature sous le double patronage de Ioanna Rapti et de Jannic Durand. Au vu de sa situation professionnelle (Pierre Charrey est depuis septembre chargé de recherche au FNRS belge avec un contrat post-doctoral de trois ans auprès de l'UCLouvain), le statut visé est celui de « membre étranger correspondant ».

[À ce propos, la secrétaire rappelle qu'il est nécessaire que les candidats exposent clairement leur situation professionnelle, pour bien vérifier à quel statut de membre ils peuvent prétendre au sein de notre Comité, et demande donc aux parrains de bien vouloir transmettre cette précision aux candidats qu'ils soutiennent].

L'Assemblée générale vote par bulletin secret sur ces quatre candidatures. Le scrutin aboutit au décompte suivant : nombre de votants : 38 ; nombre de suffrages exprimés : 38 ; nombre de voix pour : 38. Les candidats sont donc devenus membres, sous les applaudissements.

6. Notices bibliographiques des membres et site du CFEB

Notre collègue Olivier Delouis, qui depuis des années s'occupe avec une remarquable disponibilité et constance des notices bibliographiques et du site du CFEB, exceptionnellement retenu cette année par ses nouvelles fonctions à la Maison française d'Oxford, nous transmet le message suivant, qui sera communiqué à tous nos membres après l'Assemblée générale :

« En vue du congrès de Venise, et pour simplifier la mise à jour de la situation de chacun de ses membres, le site du CFEB présente à nouveau vos notices sous un format pdf ou, à défaut, sous la forme d'un lien vers un site institutionnel. Vous pouvez m'envoyer votre notice mise à jour sous format Word ou encore le lien que vous souhaitez voir indiqué.

Pour ceux qui auraient égaré leur notice Word, il vous suffit dans la barre d'adresse de votre navigateur, à l'adresse de votre notice pdf, de remplacer l'extension .pdf par .doc ou .docx. Le document Word vous sera alors proposé en téléchargement, vous pourrez le modifier et me le renvoyer.

Je me contenterai de mettre ces documents en ligne, je ne remplirai pas ces fiches.

La bibliographie Zotero est maintenue pour ceux qui en ont l'usage. Vous pouvez continuer à l'alimenter directement au lien suivant avec vos codes zotero habituels ».

Georges Sidéris observe que, bien souvent, les systèmes trop complexes dans le domaine numérique ne fonctionnent pas. Jean-Luc Fournet souligne que cet important travail de publicité de nos travaux dépend fortement des institutions de rattachement des chercheurs, et que l'idée du lien est intéressante même si toutes les universités ne proposent pas de telles pages individuelles. Enfin, Marie-Hélène Blanchet expose que le gros problème de Zotero est aussi que les curateurs d'actes voient leur notice personnelle envahie par les titres des papiers publiés sous leur direction. En conclusion, tout le monde se félicite avec chaleur de l'initiative de notre collègue.

7. Information sur le prochain Congrès de l'AIEB (Venise-Padoue 2022)

On rappelle le lien d'accès au site internet du Congrès : <https://byzcongress2022.org/>. Le site est exclusivement en anglais. On y trouvera, en attendant le programme définitif, les

dates limites et les modalités d'inscription, qui ont ouvert au 1^{er} octobre 2021, et courent jusqu'au 1^{er} août 2022. Les tarifs sont les suivants :

- avant le 15 décembre 2021 (« early bird »), 175 €, 100 € pour les étudiants, 100 € pour un accompagnateur.
- entre le 15 décembre et le 15 avril 2022 (« regular fee ») : 225 €, 100 € pour les étudiants, 150 € pour un accompagnateur.
- entre le 15 avril et le 1^{er} août 2022 (« late fee »), 300 €, 200 € pour les étudiants, 200 € pour un accompagnateur.

Antonio Rigo, qui nous transmet ses amitiés, demande de consulter régulièrement le site. Y seront affichées, sous 8 jours, de nouvelles informations et modalités pour les expositions. Deux expositions sont prévues à Venise : l'une sur Chypre ([A. Rigo](#)), l'autre sur Bessarion ([S. Mariev](#)). Une exposition se tiendra à Padoue [sur Byzance à Padoue \(N. Zorzi\)](#), [une autre sur l'enseignement de l'histoire de l'art à Padoue \(V. Cantone\)](#). On annonce également un projet d'exposition virtuelle, retransmettant celles qui auront lieu en même temps à Istanbul.

Une séance plénière supplémentaire a été ajoutée, sur proposition de notre Comité, et grâce au Comité italien : elle sera consacrée au patrimoine et son l'organisation a été confiée à notre Président. Grâce à Catherine Jolivet-Lévy et à Ioanna Rapti, un programme a été monté, qui propose en particulier une intervention sur Istanbul byzantine, une contribution sur la matérialité des œuvres (textiles brodés), et un propos sur les collections des musées universitaires comme patrimoine atypique mais plein de ressources, sur la base de l'exemple américain.

Nous sommes nombreux à participer aux tables rondes et autres sessions de communications libres. Les résumés doivent parvenir entre le 20 décembre 2021 et le 1^{er} avril 2022. Le programme définitif du Congrès sera affiché sur le site à partir du 15 décembre. En revanche, sur question de Vassa Contouma, le Bureau expose qu'il n'a aucune information sur les nouvelles propositions de Tables rondes arrivées après le transfert du Congrès à Venise et se propose d'enquêter à ce sujet [mais visiblement tous les pilotes d'une nouvelle proposition ont déjà reçu une réponse, transmise par Alessandra Bucossi ou Antonio Rigo](#). À cette heure, le Bureau ne dispose pas non plus des habituelles informations pratiques (listes d'hôtels et hébergement). On sait seulement qu'une seule journée est à Padoue ([le jeudi](#)), et que l'essentiel du programme sera donc à Venise. C'est probablement le logement qui sera le plus onéreux. [Le comité italien travaille activement à ce sujet pour négocier des prix auprès des hôtels, et signale en attendant qu'à Mestre, on trouve des logements relativement peu onéreux \(35-40 € la nuit\)](#).

Il conviendrait de songer aux subventions possibles (pour Sofia et Belgrade, nous avons bénéficié de PARCECO). Sophie Métivier précise que les doctorants peuvent déposer des dossiers de demande de financement ou de subventions dans les Écoles doctorales, au sein des universités. L'UMR 8167 peut également contribuer. On aborde enfin la question de la logistique des stands des éditeurs en semi-extérieur, avec un coût bien trop élevé pour des éditeurs scientifiques (6000 € par table). Finalement, l'idée a été abandonnée et Antonio Rigo se charge de trouver une solution dans des espaces intérieurs : [30 ou 40 places d'exposition seront disponibles](#).

[Quelques informations supplémentaires](#) : l'ouverture du Congrès sera disponible en streaming et les sessions plénières seront enregistrées et diffusées sur you tube. Les textes des sessions plénières seront publiés sous forme de livres, mais tout le reste (résumés des tables rondes...) sera disponible en ligne. On envisage aussi la tenue de deux concerts à San Marco.

Enfin, John Haldon cherche à obtenir des soutiens financiers spécifiquement dédiés à soutenir la participation d'étudiants tures à ce Congrès, et souhaite également que le turc soit une des langues du Congrès.

8. Questions diverses

Jean-Luc Fournet nous informe que l'été 2022 sera riche en événements scientifiques, puisque, outre le Congrès de Venise-Padoue, il faut signaler le Congrès international de papyrologie qu'il organise au Collège de France (dernière semaine de juillet) et le Congrès des études coptes à Bruxelles, dans la deuxième semaine de juillet. Signalons enfin le Congrès d'études syriaques en juillet, à Paris.

La secrétaire de notre Comité a reçu un point de « questions diverses », à l'initiative de Cécile Morrisson, qui propose d'accepter dans nos Assemblées générales des participants « observateurs » sans droit de vote, en l'espèce Paule Pagès, qui a accompagné et continue d'accompagner tant de travaux de nos membres, et est un acteur de premier plan des activités scientifiques de notre communauté. L'idée soulève d'autant moins d'opposition que l'Assemblée serait plutôt d'avis de proposer tout simplement à Paule Pagès de faire acte de candidature comme membre de notre Comité, puisqu'elle a tous les titres pour en faire partie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie une nouvelle fois tous ceux qui ont assisté à l'Assemblée générale dont il prononce la clôture à 11h35, en les invitant au verre de l'amitié qui suit.